

L'année liturgique rythme la vie des chrétiens.

Une Nouvelle Année Liturgique Commence ce dimanche 3 Décembre 2017, elle se terminera avec la fête du Christ, Roi de l'univers, le 25 novembre 2018. Chaque année célèbre la naissance de Jésus, son baptême, sa mort et sa résurrection, son ascension, la Pentecôte ...

C'est l'année **B** pour les textes de la Liturgie.



Le 8 décembre, les chrétiens fêtent l'Immaculée Conception, l'une des fêtes de la Vierge Marie. Les mots « **Immaculée Conception** » signifient que **Marie** a été protégée du péché dès sa naissance. Dès le premier instant de sa vie, elle a été comblée de la grâce de Dieu. Ce sont d'ailleurs les mots du début de la prière 'Je vous salue Marie'. Dieu l'a choisie pour réaliser son projet : faire de **Marie** la mère de son Fils, Jésus. Il fallait pour cela une femme qui fasse totalement confiance à Dieu et qui garde son cœur grand ouvert tous les jours de sa vie. Les apparitions de Lourdes ont eu lieu quatre ans après la proclamation de l'Immaculée Conception par le pape Pie IX. Le 25 mars 1858, dans la grotte humide et sombre de Massabielle, à Lourdes, **Marie** converse familièrement avec Bernadette qui l'interroge ; elle lui dit son nom : « **Je suis l'Immaculée Conception** ».

Un concours de crèches confectionnées par les enfants du KT ou d'ailleurs et les jeunes de l'Aumônerie qui le voudront bien se tiendra en l'abbatiale de St Satur, en même temps qu'une exposition de crèches du monde entier réalisée par les « Amis de l'Abbatiale ». Pour déposer les crèches, venir le mercredi 13/12 de 15h à 17h ou le samedi 16/12 de 9h 30 à 11h 30.

Résultats du concours : Mardi 19/12 à 18h 30, puis petit concert de chants de Noël par les enfants de l'école Notre-Dame de Sancerre, puis chocolat chaud, vin chaud. Les crèches pourront rester jusqu'à la messe de la Veillée de Noël : dim. 24/12 à 19h 00. Les crèches peuvent être réalisées avec du bois, du carton, du papier, des santons ... ne pas dépasser la surface (21 cm x 29,7 cm) d'une feuille de papier. Pour les heures d'ouverture

de l'Abbatiale se renseigner au Centre paroissial du Treillon 02 18 54 06 92.



Se confesser – on dit aujourd'hui **se réconcilier** – c'est recevoir le **sacrement du pardon**, un des sept sacrements de l'Eglise.

Il peut se recevoir individuellement ou collectivement. Ce sacrement naît d'un double mouvement : reconnaissance de l'amour de Dieu pour nous, reconnaissance de notre difficulté à y répondre concrètement par l'amour du prochain. En recevant l'absolution, nous sommes « lavés » de toutes nos fautes et pouvons continuer à neuf notre chemin. « La confession, c'est une rencontre avec Jésus qui nous attend avec tendresse pour nous pardonner. » Pape François. A l'occasion de Noël : Célébrations du Sacrement du pardon : vendredi 15 déc. 18h à Savigny et 19h 30 à Sancerre

Nous dirons désormais, dans le **Notre Père**, « *Et ne nous laisse pas entrer en tentation* » cette nouvelle traduction, remplace la formule « Ne nous soumetts pas à la tentation », adoptée dans la traduction œcuménique de 1966 sans faire l'unanimité. En effet « Dieu ne tente personne », nous dit St. Jacques (1, 13). N'attribuons pas, non plus, à Satan (c'est-à-dire celui qui veut diviser, briser l'amitié entre Dieu et sa créature.



Même Jésus, le fils de Dieu, a été tenté plusieurs fois dans sa vie) toutes les formes de tentation. St Jacques déclare **sagement que chacun** est tenté par sa propre convoitise. C'est le cœur de l'homme qui, trop souvent, est malade, ce cœur d'où jaillissent toutes les espèces de péchés (Marc 7, 20-23), ce cœur qui ne peut être guéri que par l'action de l'Esprit Saint. « Réfléchir sur les tentations (...) est une invitation pour chacun de nous à répondre à une question fondamentale : qu'est-ce qui compte véritablement dans ma vie ? (...) quelle place a Dieu dans ma vie ? Est-ce lui le Seigneur ou bien est-ce moi ? » (Benoît XVI, Audience du 13 02 2013).

**Dimanche 26 novembre : 10h30 Messe à SURY PRES LERE**

Lundi 27 : 17h30 réunion de l'équipe d'animation liturgique à la maison paroissiale de Savigny pour préparer la Messe du KT Famille du 17 décembre à Savigny et la Messe du 24 décembre à Ste Gemme (messe du matin)

Mercredi 29 : 9h30 Rencontre KT – salle réunion du complexe sportif de Boulleret
14h00 rencontre 1^{er} année d'Aumônerie – Maison paroissiale de Savigny
17h30 Répétition de la chorale à BOULLERET (Répétition ouverte à tous, jeunes et adultes)

Jeudi 30 : 10h00 Permanence du secrétariat à la maison paroissiale –
10h00 Chapelet à LERE

Vendredi 1^{er} décembre : Pas de Messe à la Maison de retraite de BOULLERET

De 17h à 19h00 Permanence du Père d'ALIGNY à la Maison paroissiale de SAVIGNY

19h30 Soirée «en AVENT la parole» débat tout en grignotant- Maison paroissiale de SAVIGNY

Dimanche 3 décembre : 10h30 Messe à ASSIGNY et envoi en mission des équipes de l'EAP et des Funérailles, par le Père Éric Vinçon- Vicaire Général

Lundi 4 : 14h00 Réunion de l'équipe EAP - Maison paroissiale de SAVIGNY
17h30 réunion de l'équipe d'animation liturgique - Maison paroissiale de Savigny – préparation de la veillée de Noël

Mercredi 6 : 14h00 Rencontre KT – Maison paroissiale de Savigny
17h30 Répétition de la chorale à BOULLERET (Répétition ouverte à tous, jeunes et adultes)

Jeudi 7 : 10h00 Permanence du secrétariat - Maison paroissiale de Savigny
10h00 Chapelet à LERE

Vendredi 8 : Pas de Messe à la Maison de retraite de BOULLERET
17h00 – 19h00 Permanence du Père d'ALIGNY à la Maison paroissiale de SAVIGNY

Samedi 9 : **17h30 Messe Ste Barbe et Ste Cécile avec les jeunes de l'aumônerie à LERE**

Dimanche 10 décembre : 10h30 Messe à SURY EN VAUX

Lundi 11 : 17h30 réunion de l'équipe d'animation liturgique à la maison paroissiale de Savigny – pour préparer la Messe du jour de Noël à Belleville et la Messe du 7 janvier à Sury-Près-Léré

Mercredi 13 : 9h30 Rencontre KT – salle réunion du complexe sportif de Boulleret
14h00 rencontre 1^{er} année d'Aumônerie – Maison paroissiale de Savigny
17h30 Répétition de la chorale à BOULLERET (Répétition ouverte à tous, jeunes et adultes)

Jeudi 14 : 10h00 Permanence du secrétariat - Maison paroissiale de Savigny
10h00 Chapelet à LERE

Vendredi 15 : **à 18h à SAVIGNY célébration pénitentielle**
Pas de permanence du Père d'ALIGNY à la Maison paroissiale de SAVIGNY

Samedi 16 : 10h00 Rencontre 2eme et 3eme années Aumônerie - Maison paroissiale de SAVIGNY

Messe de décembre : le 17 Savigny, le 24 Ste Gemme, Veillée à Boulleret, le 25 à Belleville, le 31 à Santranges